

**Madame Marisol TOURAINE**  
**Ministre des Affaires Sociales,**  
**de la Santé et des droits des femmes**  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
Réf. 2015/10/218 DBe/NC

Paris, le 27 octobre 2015

**COURRIER RECOMMANDE A/R.**

**OBJET : PREAVIS DE GREVE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015**

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève **pour le vendredi 27 novembre 2015.**

Il couvrira les **psychomotriciens de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération.**

Nous demandons au Ministère de la santé la prise en compte des revendications suivantes :

- ✓ Reprise des travaux de réingénierie de la formation initiale ;
- ✓ Une reconnaissance de formation au niveau MASTER ;
- ✓ Une reconnaissance statutaire égale au grade MASTER (reclassement au niveau indiciaire des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> grades du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés.

Afin de permettre aux psychomotriciens de la fonction publique hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du jeudi 26 novembre 2015 à 20 heures au samedi 28 novembre 2015 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Didier BERNUS**

**Secrétaire Général**